

=====  
*DTAM*  
=====

Séance Officielle du 20 décembre 2013

**DELIBERATION N° 304/2013**

**AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Travaux de construction du nouvel entrepôt sous Douane implanté sur le domaine public maritime,  
Quai du Commerce - Saint-Pierre**

**CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

- VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU le code général des Collectivités Territoriales ;
- VU le code local de l'urbanisme ;
- VU l'arrêté du Président du Conseil Territorial portant transfert de compétence à la commune de Saint-Pierre du 28 avril 2009 ;
- VU l'avis de la Commission Consultative Permanente ;
- VU la demande d'autorisation de construire de la Collectivité Territoriale pour la construction du nouvel entrepôt sous Douane, enregistrée sous le n° 4756 en date du 9 septembre 2013 ;
- SUR le rapport de son Président ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :**

**ARTICLE 1er** : Le Président, ou son représentant, est autorisé à déposer la demande de permis de construire de la Collectivité Territoriale, de l'entrepôt sous Douane sur le domaine public maritime.

**ARTICLE 2 :** La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat, à la direction des territoires, de l'alimentation et de la mer et fera l'objet des publications et transmissions obligatoires.

**Adoptée**

18 voix Pour

00 voix Contre

00 abstention

Conseillers élus : 19

Conseillers présents : 14

Conseillers votants : 18

**Transmis au représentant de l'Etat**

**Le**

**Publié le**

**ACTE EXECUTOIRE**

**Le Président,**



**Stéphane ARTANO**

**SAINT-PIERRE et MIQUELON**

**Reçu à la Préfecture**

**Le ...2.3.DEC..2013.....**

**PROCEDURES DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon  
Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre et Miquelon  
Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12

=====  
*DTAM*  
=====

Séance Officielle du 20 décembre 2013

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL

**AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Travaux de construction du nouvel entrepôt sous Douane implanté sur le domaine public maritime,  
Quai du Commerce - Saint-Pierre**

La Collectivité Territoriale envisage la construction du nouvel entrepôt sous Douane situé Quai du Commerce à Saint-Pierre, implanté sur le domaine public maritime.

Ces travaux sont soumis à autorisation de construire, laquelle a été autorisée par la Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon, selon l'attestation n° 1295 du 29 août 2013.

Aussi, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à déposer la demande de permis de construire pour pouvoir entreprendre ces travaux.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

The stamp is circular with the text "CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON" around the perimeter. In the center, there is a signature in blue ink that appears to be "S. Artano".

**Le Président,**

**Stéphane ARTANO**